



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité

BOAMP.fr

Bulletin officiel des annonces des marchés publics

Avis d'attribution de marché

Attention : les informations contenues dans l'extrait PDF peuvent dans certains cas ne pas présenter le texte intégral de l'annonce. Les extraits PDF des annonces du BOAMP ne constituent pas le format officiel, pour consulter le texte intégral au format officiel du présent avis, cliquez sur <https://www.boamp.fr/pages/avis/?q=idweb:25-114263>

Département(s) de publication : **06**

Annonce n° **25-114263**

Section 1 - Acheteur

1.1 Acheteur

Nom officiel : EPA ECOVALLEE PLAINE DU VAR

Forme juridique de l'acheteur : Organisme de droit public

Activité du pouvoir adjudicateur : Logement et équipements collectifs

Section 2 - Procédure

2.1 Procédure

Titre : TRAVAUX 3EME SECTION DES ESPACES PUBLICS DE LA ZAC NICE MERIDIA - SOUS-PHASE 3 : PARCS ET VOIRIES ATTENANTES

Description : La consultation a pour objet les travaux de la 3ème section des espaces publics de la ZAC Nice Méridia - sous-phase 3 : elle concerne la réalisation d'une nouvelle partie de la 3ème section des espaces publics de la technopole urbaine Méridia, autour des projets immobiliers " Oasis " et " Joia Méridia " (Macrolot), et la création des parcs Université 2 et 3. La présente consultation comporte 3 lots, chaque lot constituant un marché distinct : -Lot n°1 : Travaux de VRD, génie-civil et mobilier urbain ; -Lot n°2 : Travaux d'éclairage ; -Lot n°3 : Travaux d'espaces verts-Réseaux d'arrosage. La valeur estimée de 3 720 862 euros HT correspond à la somme de la valeur estimée de chaque lot.

Identifiant de la procédure : e7591efb-eafa-4083-8bba-4f4bb9b59a9f

Avis précédent : a7595c33-8372-4572-b66c-e68fc5e3b876-01

Identifiant interne : AOO Travaux Section 3.3 Nice Méridia

Type de procédure : Ouverte

Principales caractéristiques de la procédure : Une visite de site facultative pourra être effectuée par les opérateurs économiques avant dépôt d'une offre (elle est conseillée). Les visites pourront avoir lieu du 24 février 2025 inclus au 17 mars 2025 inclus. Voir article 2.22 du RC.

2.1.1 Objet

Nature du marché : Marché de travaux

Nomenclature principale (cpv): 45112700 Travaux d'aménagement paysager

2.1.2 Lieu d'exécution

Ville : Nice

Code postal : 06200

Subdivision pays (NUTS) : Alpes-Maritimes (FRL03)

Pays : France

Informations complémentaires : ZAC Nice Méridia

2.1.3 Valeur

Valeur estimée hors TVA : 3,720,862 Euro

2.1.4 Informations générales

Base juridique :

Directive 2014/24/UE

Section 5 - Lot

5.1 Identifiant technique du lot : LOT-0001

Titre : TRAVAUX DE VRD, GENIE-CIVIL ET MOBILIER URBAIN

Description : La présente consultation a pour objet la réalisation d'une nouvelle partie de la 3ème section des espaces publics de la technopole urbaine MERIDIA autour des projets immobiliers " OASIS " et " Joia Méridia" (Macrolot) et création des parcs Université 2 et 3. Le lot n°1 concerne les travaux de VRD, génie civil et mobilier urbain. Toutes les missions sont détaillées notamment au sein du Cahier des Clauses Techniques Particulières (CCTP) commun, et du CCTP du lot n°1 ainsi que son fascicule fontainerie. Le montant estimé du marché du lot n°1 est de 2 158 056 euros HT.

Identifiant interne : Lot n°1

5.1.1 Objet

Nature du marché : Marché de travaux

Nomenclature principale (cpv): 45233120 Travaux de construction de routes

Nomenclature supplémentaire (cpv): 45112500 Travaux de terrassement

Nomenclature supplémentaire (cpv): 45112700 Travaux d'aménagement paysager

Nomenclature supplémentaire (cpv): 45233200 Travaux de revêtement divers

Options :

Description des options : Les marchés sont non reconductibles. Les lots n°1, n°2 et n°3 de la consultation comportent une tranche ferme et deux tranches optionnelles définies comme suit : -Tranche ferme : Parc université 2 et ses voiries attenantes dont une piste cyclable et un trottoir, allée de l'Esterel (nouvellement nommée Paul Gardon) sud et centre -Tranche optionnelle n°1 : Parc université 3 et ses voiries attenantes dont une piste cyclable et un trottoir -Tranche optionnelle n°2 : abords du lot 2.4b OASIS Les précisions concernant les tranches fermes et optionnelles sont indiquées dans les articles 2.2 et 3.2 du CCAP commun.

5.1.2 Lieu d'exécution

Subdivision pays (NUTS) : Alpes-Maritimes (FRL03)

Pays : France

Informations complémentaires : ZAC Nice Méridia 06200

5.1.3 Durée estimée

Durée : 36 Mois

5.1.5 Valeur

Valeur estimée hors TVA : 2,158,056 Euro

5.1.6 Informations générales

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP) : oui

Informations complémentaires : Les prestations seront réglées par application des prix unitaires aux quantités réellement exécutées. Le montant du DQE remis par le titulaire dans son offre sera le montant maximum du lot concerné, toutes tranches confondues. Les prix indiqués dans le BPU ainsi que le montant total du Détail Quantitatif Estimatif (DQE) ont valeur contractuelle. En revanche, les quantités mentionnées dans le DQE ne sont qu'estimatives, elles n'ont pas valeur contractuelle. Les critères de jugement des offres remises au titre de chaque lot sont à l'article 4.5.1 du RC.

5.1.10 Critères d'attribution

Critère :

Type : Prix

Nom : Prix (pondération à 40%)

Description : Ce critère sera analysé au regard du montant total maximal du marché, indiqué dans le détail quantitatif estimatif (DQE), repris dans l'acte d'engagement. La note sera attribuée sur 100 selon la formule suivante : Note attribuée = $100 * (O / On)$ Dans laquelle : O = Offre la moins disante On = Offre à noter Cette note sur 100 points sera ensuite pondérée à 40 %. Les notes seront arrondies au centième supérieur.

Catégorie du critère d'attribution seuil : Pondération (pourcentage, valeur exacte)

Nombre critère d'attribution : 40

Critère :

Type : Qualité

Nom : Valeur technique et méthodologique (pondération à 60%)

Description : 3 étapes : 1/Pour chaque offre, une note initiale Ni sera calculée sur une base de 100 points, en totalisant les notes obtenues pour chacun des sous-critères suivants : -Sous-critère1: Compréhension du contexte et gestion du chantier en milieu occupé(20%) : Le candidat doit détailler sa compréhension du chantier et de ses contraintes : interfaces avec les chantiers connexes, maintien de la circulation et des accès (chantiers et publics), adaptabilité aux évolutions

des chantiers connexes (planning, organisation, modification du phasage), ouverture au public au fur et à mesure de l'avancement des travaux, délais de réalisation, autres. Le candidat doit décrire les dispositions qu'il mettra en place afin de gérer la coactivité avec les chantiers de construction des îlots, le maintien des circulations piétonnes des ouvriers et du public, des véhicules chantier, public et de secours, le maintien de la sécurité du chantier, ainsi que les éventuelles modifications de phasage. L'EPA jugera de la pertinence de la description effectuée et de la proposition telle que décrite dans le mémoire technique et méthodologique, pour répondre à ses besoins définis dans le CCTP commun et le CCTP particulier au lot n°1. -Sous-critère2: Moyens humains affectés et déployés sur le chantier(20%) : Le candidat doit fournir un organigramme détaillé de l'équipe dédiée au chantier, pour l'ensemble des prestations liées au chantier, et définir le rôle de chaque intervenant. Cet organigramme devra également faire apparaître les sous-traitants envisagés. Le candidat doit préciser le cas échéant les modalités de pilotage des entreprises du groupement des sous-traitants et détailler la méthodologie et les moyens qu'il mettra en place pour rattraper d'éventuels retards. Le candidat doit également préciser son rôle de coordinateur de chantier auprès des autres lots et les moyens qu'il met en place pour y parvenir. L'EPA jugera de la pertinence de la proposition telle que décrite dans le mémoire technique et méthodologique, pour répondre à ses besoins définis dans le CCTP commun et le CCTP particulier au lot n°1. -Sous-critère3: Modes opératoires, moyens matériels et qualité d'ensemble des principales fournitures (25%) : Le candidat doit décrire les modes opératoires et moyens matériels qu'il envisage de mettre en place pour réaliser les différents ouvrages, notamment : - Les revêtements béton (sur Esterel particulièrement où les bétons vont de façade à façade) avec les dispositions permettant le passage de piétons pendant le chantier, et les modalités de remise à la circulation après réalisation - La réalisation des différents galets en béton, dont le galet mouillé - Les pierres - Le jeu pour enfants et le revêtement de l'aire de jeux - Les édicules techniques en bois - Les clôtures - Les portails pivotants - Les prestations liées à la fontainerie-brumisation. Le candidat doit fournir les fiches techniques des matériels, mobiliers et matériaux proposés conformes au CCTP : GNT, réseau, pierres, bétons, jeu pour enfants. Le candidat doit également indiquer la provenance des principales fournitures et matériaux conformément au CCTP : pierres, ciments, agrégats de béton, bois. L'EPA jugera de la pertinence de la proposition telle que décrite dans le mémoire technique et méthodologique, pour répondre à ses besoins définis dans le CCTP commun et le CCTP particulier au lot n°1. -Sous-critère4: Planning et phasage proposé(25%) : Le candidat doit présenter un planning prévisionnel d'exécution des ouvrages, indiquant la durée prévisionnelle des différentes phases du chantier. Ce planning exposera le déroulé des tâches sur les différents métiers. Il devra également faire apparaître, de manière simple, les interventions des autres lots. Cela démontrera que le candidat a bien conscience qu'il travaillera en interface avec ces autres lots, notamment le lot espaces verts pour la réalisation des parcs. Le candidat doit également faire apparaître l'analyse du chemin critique, le respect des délais jalons, les cadences en phase avec les contraintes, le plan de rattrapage des délais, la marge sur délais notamment sur le chemin critique. Le candidat doit fournir un carnet de phasage en accord avec son planning prévisionnel d'exécution. Ce phasage fera notamment apparaître : - Les zones de travaux du candidat et ses circulations chantier - Les zones de travaux des chantiers connexes et les circulations chantier associées - Les zones ouvertes au public au fur et à mesure, et les circulations associées. L'EPA jugera de la pertinence et conformité de la proposition telle que décrite dans le mémoire technique et méthodologique, pour répondre à ses

besoins définis dans le CCTP commun et le CCTP particulier au lot n°1. -Sous-critère5: Environnement(10%) : Le candidat doit fournir un dossier détaillant la méthodologie et les moyens qu'il mettra en place pour réaliser le suivi environnemental du chantier. Ce dossier comprendra notamment : - Les principes d'économie circulaire qui seront mis en place (méthodologie de terrassement, réemploi des terres, valorisation et suivi des déchets, utilisation de matériaux recyclés etc...); - Un détail des filières de valorisation vers lesquelles seront envoyés les matériaux du chantier ; - Bilan carbone estimatif du chantier et suivi de ce bilan pour toute la durée du chantier. L'EPA jugera de la pertinence et le caractère innovant de la proposition telle que décrite dans le mémoire technique et méthodologique, pour répondre à ses besoins définis dans le CCTP commun et le CCTP particulier au lot n°1. 2/Une fois que chaque offre aura été notée individuellement, parmi les notes Ni, sera identifiée la note la plus haute, nommée Nmax. 3/La note de chaque offre sur le critère " valeur technique et méthodologique " sera calculée, selon la formule suivante : Note attribuée à ce critère = 100*(Ni/Nmax) Dans laquelle : Ni = Note initiale de l'offre à noter Nmax = Plus haute note technique parmi les offres analysées.

Catégorie du critère d'attribution seuil : Pondération (pourcentage, valeur exacte)

Nombre critère d'attribution : 60

5.1.15 Techniques

Accord-cadre :

Pas d'accord-cadre

Informations sur le système d'acquisition dynamique :

Pas de système d'acquisition dynamique

5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen

Organisation chargée des procédures de médiation : Tribunal administratif de Nice

Organisation chargée des procédures de recours : Tribunal administratif de Nice

Informations relatives aux délais de recours : Un référé précontractuel peut être exercé depuis le début de la procédure de passation jusqu'à la signature du contrat (art. L.551-1 et suivants et R.551-1 et suivants du code de justice administrative). Après la conclusion du contrat, il est possible d'exercer un référé contractuel dans les conditions prévues aux art. L.551-13 et suivants et R.551-7 et suivants du code de justice administrative et/ou un recours en contestation de la validité du contrat ou de certaines de ses clauses, dans un délai de deux mois à compter des mesures de publicité appropriées dans les conditions prévues par l'arrêt du Conseil d'Etat en date du 4 avril 2014, "département du Tarn-Et-Garonne, n°358994. Un recours pour excès de pouvoir dirigé contre la décision d'abandonner la procédure en la déclarant infructueuse ou sans suite est possible dans le délai de deux mois à compter de la publication ou notification de la décision.

Organisation qui fournit des informations complémentaires sur la procédure de passation de marché : EPA ECOVALLEE PLAINE DU VAR

Organisation qui fournit des précisions concernant l'introduction des recours : Tribunal administratif de Nice

Organisation qui signe le marché : EPA ECOVALLEE PLAINE DU VAR

5.1 Identifiant technique du lot : LOT-0002

Titre : TRAVAUX D'ECLAIRAGE

Description : La présente consultation a pour objet la réalisation d'une nouvelle partie de la 3ème section des espaces publics de la technopole urbaine MERIDIA autour des projets immobiliers " OASIS " et " Joia Méridia " (Macrolot) et création des parcs Université 2 et 3. Le lot n°2 concerne les travaux d'éclairage. Toutes les missions sont détaillées notamment au sein du Cahier des Clauses Techniques Particulières (CCTP) commun, et du CCTP du lot n°2. Le montant estimé du marché du lot n°2 est de 277 932 euros HT.

Identifiant interne : Lot n°2

5.1.1 Objet

Nature du marché : Marché de travaux

Nomenclature principale (cpv): 45316110 Installation de matériel d'éclairage public

Nomenclature supplémentaire (cpv): 31527200 Éclairage extérieur

Nomenclature supplémentaire (cpv): 45316100 Installation d'appareils d'éclairage extérieur

Nomenclature supplémentaire (cpv): 34928500 Équipement d'éclairage public

Options :

Description des options : Les marchés sont non reconductibles. Les lots n°1, n°2 et n°3 de la consultation comportent une tranche ferme et deux tranches optionnelles définies comme suit : -Tranche ferme : Parc université 2 et ses voiries attenantes dont une piste cyclable et un trottoir, allée de l'Esterel (nouvellement nommée Paul Gardon) sud et centre -Tranche optionnelle n°1 : Parc université 3 et ses voiries attenantes dont une piste cyclable et un trottoir -Tranche optionnelle n°2 : abords du lot 2.4b OASIS Les précisions concernant les tranches fermes et optionnelles sont indiquées dans les articles 2.2 et 3.2 du CCAP commun.

5.1.2 Lieu d'exécution

Subdivision pays (NUTS) : Alpes-Maritimes (FRL03)

Pays : France

Informations complémentaires : ZAC Nice Méridia 06200

5.1.3 Durée estimée

Durée : 36 Mois

5.1.5 Valeur

Valeur estimée hors TVA : 277,932 Euro

5.1.6 Informations générales

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP) : oui

Informations complémentaires : Les prestations seront réglées par application des prix unitaires aux quantités réellement exécutées. Le montant du DQE remis par le titulaire dans son offre sera le montant maximum du lot concerné, toutes tranches confondues.

Les prix indiqués dans le BPU ainsi que le montant total du Détail Quantitatif Estimatif (DQE) ont valeur contractuelle. En revanche, les quantités mentionnées dans le DQE ne sont qu'estimatives, elles n'ont pas valeur contractuelle. Les critères de jugement des offres remises au titre de chaque lot sont à l'article 4.5.1 du RC.

5.1.10 Critères d'attribution

Critère :

Type : Prix

Nom : Prix (pondération à 50%)

Description : Ce critère sera analysé au regard du montant total maximal du marché, indiqué dans le détail quantitatif estimatif (DQE), repris dans l'acte d'engagement. La note sera attribuée sur 100 selon la formule suivante : Note attribuée = $100 * (O / On)$ Dans laquelle : O = Offre la moins disante On = Offre à noter Cette note sur 100 points sera ensuite pondérée à 50 %. Les notes seront arrondies au centième supérieur.

Catégorie du critère d'attribution seuil : Pondération (pourcentage, valeur exacte)

Nombre critère d'attribution : 50

Critère :

Type : Qualité

Nom : Valeur technique et méthodologique (pondération à 50%)

Description : La note attribuée à ce critère sera calculée en trois temps : 1/ Pour chaque offre, une note initiale Ni sera calculée sur une base de 100 points, en totalisant les notes obtenues pour chacun des sous-critères suivants : - Sous-critère 1 : Mode opératoire (30%) Le candidat doit présenter une méthodologie détaillée pour l'exécution des travaux, en détaillant les étapes de réalisation, de coordination avec les autres lots et les ouvertures successives au public impliquant des interventions parfois ponctuelles. L'EPA jugera de la pertinence de la proposition telle que décrite dans le mémoire technique et méthodologique, pour répondre à ses besoins définis dans le CCTP commun et le CCTP particulier au lot n°2. - Sous-critère 2 : Planning et moyens (25%) Il doit fournir un planning prévisionnel d'exécution décrivant l'enchaînement des tâches, les phases critiques et les marges de sécurité, ainsi que démontrer sa capacité à respecter les délais annoncés. Le candidat doit préciser les ressources humaines et matérielles mises en oeuvre afin de garantir la tenue des jalons et le délai de réalisation des travaux. L'EPA jugera de la pertinence et conformité de la proposition telle que décrite dans le mémoire technique et méthodologique, pour répondre à ses besoins définis dans le CCTP commun et le CCTP particulier au lot n°2. - Sous-critère 3 : Fiches techniques (20%) Le candidat doit fournir les fiches matériels (mâts, lanternes et armoire d'éclairage) qu'il mettra en place, conformes au CCTP et leur provenance. L'EPA jugera de la pertinence et conformité de la proposition telle que décrite dans le mémoire technique et méthodologique, pour répondre à ses besoins définis dans le CCTP commun et le CCTP particulier au lot n°2. - Sous-critère 4 : Environnement (10%) Le candidat doit fournir un dossier détaillant la méthodologie et les moyens qu'il mettra en place pour réaliser le suivi environnemental du chantier. Ce dossier comprendra notamment : - Les principes d'économie circulaire qui seront mis en place (suivi et valorisation des déchets, utilisation de matériaux recyclés, etc...) ; - Bilan carbone estimatif du chantier et

suivi de ce bilan pour toute la durée du chantier. L'EPA jugera de la pertinence et le caractère innovant de la proposition telle que décrite dans le mémoire technique et méthodologique, pour répondre à ses besoins définis dans le CCTP commun et le CCTP particulier au lot n°2. - Sous-critère 5 : Etudes d'éclairage (15%) Le candidat doit fournir les études éclairage conformes au CCTP et démontrer qu'il a étudié le nombre de points lumineux. L'EPA jugera de la pertinence et conformité de la proposition telle que décrite dans le mémoire technique et méthodologique, pour répondre à ses besoins définis dans le CCTP commun et le CCTP particulier au lot n°2. 2/ Une fois que chaque offre aura été notée individuellement, parmi les notes Ni, sera identifiée la note la plus haute, nommée Nmax. 3/ La note de chaque offre sur le critère " valeur technique et méthodologique " sera calculée, selon la formule suivante : Note attribuée à ce critère = 100*(Ni/Nmax) Dans laquelle : Ni = Note initiale de l'offre à noter Nmax = Plus haute note technique parmi les offres analysées

Catégorie du critère d'attribution seuil : Pondération (pourcentage, valeur exacte)

Nombre critère d'attribution : 50

5.1.15 Techniques

Accord-cadre :

Pas d'accord-cadre

Informations sur le système d'acquisition dynamique :

Pas de système d'acquisition dynamique

5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen

Organisation chargée des procédures de médiation : Tribunal administratif de Nice

Organisation chargée des procédures de recours : Tribunal administratif de Nice

Informations relatives aux délais de recours : Un référé précontractuel peut être exercé depuis le début de la procédure de passation jusqu'à la signature du contrat (art. L.551-1 et suivants et R.551-1 et suivants du code de justice administrative). Après la conclusion du contrat, il est possible d'exercer un référé contractuel dans les conditions prévues aux art. L.551-13 et suivants et R.551-7 et suivants du code de justice administrative et/ou un recours en contestation de la validité du contrat ou de certaines de ses clauses, dans un délai de deux mois à compter des mesures de publicité appropriées dans les conditions prévues par l'arrêt du Conseil d'Etat en date du 4 avril 2014, "département du Tarn-Et-Garonne, n°358994. Un recours pour excès de pouvoir dirigé contre la décision d'abandonner la procédure en la déclarant infructueuse ou sans suite est possible dans le délai de deux mois à compter de la publication ou notification de la décision.

Organisation qui fournit des informations complémentaires sur la procédure de passation de marché : EPA ECOVALLEE PLAINE DU VAR

Organisation qui fournit des précisions concernant l'introduction des recours : Tribunal administratif de Nice

Organisation qui signe le marché : EPA ECOVALLEE PLAINE DU VAR

5.1 Identifiant technique du lot : LOT-0003

Titre : TRAVAUX D'ESPACES VERTS - RESEAU D'ARROSAGE

Description : La présente consultation a pour objet la réalisation d'une nouvelle partie de la 3ème section des espaces publics de la technopole urbaine MERIDIA autour des projets immobiliers " OASIS " et " Joia Méridia" (Macrolot) et création des parcs Université 2 et 3. Le lot n°3 concerne les travaux d'espaces verts - réseau d'arrosage. Toutes les missions sont détaillées notamment au sein du Cahier des Clauses Techniques Particulières (CCTP) commun, et du CCTP du lot n°3. Le montant estimé du marché du lot n°3 est de 1 284 874 euros HT.

Identifiant interne : Lot n°3

5.1.1 Objet

Nature du marché : Marché de travaux

Nomenclature principale (cpv): 45112700 Travaux d'aménagement paysager

Nomenclature supplémentaire (cpv): 45112710 Travaux d'aménagement paysager d'espaces verts

Nomenclature supplémentaire (cpv): 77310000 Réalisation et entretien d'espaces verts

Options :

Description des options : Les marchés sont non reconductibles. Les lots n°1, n°2 et n°3 de la consultation comportent une tranche ferme et deux tranches optionnelles définies comme suit : -Tranche ferme : Parc université 2 et ses voiries attenantes dont une piste cyclable et un trottoir, allée de l'Esterel (nouvellement nommée Paul Gardon) sud et centre -Tranche optionnelle n°1 : Parc université 3 et ses voiries attenantes dont une piste cyclable et un trottoir -Tranche optionnelle n°2 : abords du lot 2.4b OASIS Les précisions concernant les tranches fermes et optionnelles sont indiquées dans les articles 2.2 et 3.2 du CCAP commun.

5.1.2 Lieu d'exécution

Subdivision pays (NUTS) : Alpes-Maritimes (FRL03)

Pays : France

Informations complémentaires : ZAC Nice Méridia 06200

5.1.3 Durée estimée

Durée : 60 Mois

5.1.5 Valeur

Valeur estimée hors TVA : 1,284,874 Euro

5.1.6 Informations générales

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP) : oui

Informations complémentaires : Les prestations seront réglées par application des prix unitaires aux quantités réellement exécutées. Le montant du DQE remis par le titulaire dans son offre sera le montant maximum du lot concerné, toutes tranches confondues. Les prix indiqués dans la colonne des prix unitaires du BPU ainsi que le montant total du Détail Quantitatif Estimatif (DQE) ont valeur contractuelle. En revanche, les quantités mentionnées dans le DQE ne sont qu'estimatives, elles n'ont pas valeur contractuelle. La durée du marché correspondant au lot n°3 est différente eu égard la durée des travaux de finalisation, conformément notamment aux stipulations de l'article B6 de l'acte

d'engagement du lot n°3. Les critères de jugement des offres remises au titre de chaque lot sont à l'article 4.5.1 du RC.

5.1.10 Critères d'attribution

Critère :

Type : Prix

Nom : Prix (pondération à 40%)

Description : Ce critère sera analysé au regard du montant total maximal du marché, indiqué dans le détail quantitatif estimatif (DQE), repris dans l'acte d'engagement. La note sera attribuée sur 100 selon la formule suivante : Note attribuée = $100 * (O / On)$ Dans laquelle : O = Offre la moins disante On = Offre à noter Cette note sur 100 points sera ensuite pondérée à 40 %. Les notes seront arrondies au centième supérieur.

Catégorie du critère d'attribution seuil : Pondération (pourcentage, valeur exacte)

Nombre critère d'attribution : 40

Critère :

Type : Qualité

Nom : Valeur technique et méthodologique (pondération à 60%)

Description : La note attribuée à ce critère sera calculée en trois temps : 1/ Pour chaque offre, une note initiale Ni sera calculée sur une base de 100 points, en totalisant les notes obtenues pour chacun des sous-critères suivants : - Sous-critère 1 : Compréhension du contexte et gestion du chantier en milieu occupé (20%) Le candidat doit détailler sa perception du chantier et de ses contraintes : interfaces chantier, maintien de la circulation et des accès, adaptabilité aux évolutions des chantiers connexes (planning, organisation), délais de réalisation, autres. Le candidat doit décrire les dispositions qu'il mettra en place afin de gérer la coactivité avec les chantiers de construction des îlots, le maintien des circulations piétonnes des ouvriers et du public, des véhicules chantier et de secours, le maintien de la sécurité du chantier. Le candidat doit décrire les modes opératoires qu'il propose pour limiter les impacts sur les voies circulées et sur les chantiers connexes. L'EPA jugera de la pertinence de la description effectuée et de la proposition telle que décrite dans le mémoire technique et méthodologique, pour répondre à ses besoins définis dans le CCTP commun et le CCTP particulier au lot n°3. - Sous-critère 2 : Moyens humains affectés et déployés sur le chantier (20%) Le candidat doit fournir un organigramme détaillé de l'équipe proposée, dédiée au chantier, y compris les sous-traitants envisagés et définir le rôle de chaque intervenant. Le candidat doit préciser le cas échéant les modalités de pilotage des entreprises du groupement des sous-traitants et détailler la méthodologie et les moyens qu'il mettra en place pour rattraper d'éventuels retards. L'EPA jugera de la pertinence de la proposition telle que décrite dans le mémoire technique et méthodologique, pour répondre à ses besoins définis dans le CCTP commun et le CCTP particulier au lot n°3. - Sous-critère 3 : Modes opératoires, moyens matériels et qualité d'ensemble des principales fournitures (25%) Le candidat doit décrire les modes opératoires et moyens matériels qu'il envisage de mettre en place (type d'équipements selon les modes opératoires retenus) pour le chantier avec un focus particulier sur les éléments suivants : - Arrosage ; - Entretien des végétaux. Le candidat doit fournir

les fiches techniques des matériaux et de végétaux proposés conformes au CCTP. Il devra préciser la provenance des principales fournitures et matériaux, en particulier pour les végétaux (pépinières et lots). L'EPA jugera de la pertinence de la proposition telle que décrite dans le mémoire technique et méthodologique, pour répondre à ses besoins définis dans le CCTP commun et le CCTP particulier au lot n°3. - Sous-critère 4 : Planning et phasage proposé (25%) Le candidat doit présenter un planning prévisionnel optimisé d'exécution des ouvrages, indiquant la durée prévisionnelle des différentes phases du chantier. Ces plannings exposeront le déroulé des tâches sur les différents métiers. Un focus particulier est attendu sur le planning des opérations d'entretien (travaux de finalisation). L'EPA jugera de la pertinence de la proposition telle que décrite dans le mémoire technique et méthodologique, pour répondre à ses besoins définis dans le CCTP commun et le CCTP particulier au lot n°3. - Sous-critère 5 : Environnement (10%) Le candidat doit fournir un dossier détaillant la méthodologie et les moyens qu'il mettra en place pour réaliser le suivi environnemental du chantier. Ce dossier comprendra notamment : - Les principes d'économie circulaire qui seront mis en place (valorisation et suivi des déchets, utilisation de matériaux recyclés, etc) ; - Bilan carbone estimatif du chantier et suivi de ce bilan pour toute la durée du chantier. L'EPA jugera de la pertinence et le caractère innovant de la proposition telle que décrite dans le mémoire technique et méthodologique, pour répondre à ses besoins définis dans le CCTP commun et le CCTP particulier au lot n°3. 2/ Une fois que chaque offre aura été notée individuellement, parmi les notes Ni, sera identifiée la note la plus haute, nommée Nmax. 3/ La note de chaque offre sur le critère " valeur technique et méthodologique " sera calculée, selon la formule suivante : Note attribuée à ce critère = 100*(Ni/Nmax) Dans laquelle : Ni = Note initiale de l'offre à noter Nmax = Plus haute note technique parmi les offres analysées

Catégorie du critère d'attribution seuil : Pondération (pourcentage, valeur exacte)

Nombre critère d'attribution : 60

5.1.15 Techniques

Accord-cadre :

Pas d'accord-cadre

Informations sur le système d'acquisition dynamique :

Pas de système d'acquisition dynamique

5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen

Organisation chargée des procédures de médiation : Tribunal administratif de Nice

Organisation chargée des procédures de recours : Tribunal administratif de Nice

Informations relatives aux délais de recours : Un référé précontractuel peut être exercé depuis le début de la procédure de passation jusqu'à la signature du contrat (art. L.551-1 et suivants et R.551-1 et suivants du code de justice administrative). Après la conclusion du contrat, il est possible d'exercer un référé contractuel dans les conditions prévues aux art. L.551-13 et suivants et R.551-7 et suivants du code de justice administrative et/ou un recours en contestation de la validité du contrat ou de certaines de ses clauses, dans un délai de deux mois à compter des mesures de publicité appropriées dans les conditions prévues par l'arrêt du Conseil d'Etat en date du 4 avril 2014, "département du Tarn-Et-Garonne, n°358994. Un recours pour excès de pouvoir dirigé contre la décision

d'abandonner la procédure en la déclarant infructueuse ou sans suite est possible dans le délai de deux mois à compter de la publication ou notification de la décision.

Organisation qui fournit des informations complémentaires sur la procédure de passation de marché : EPA ECOVALLEE PLAINE DU VAR

Organisation qui fournit des précisions concernant l'introduction des recours : Tribunal administratif de Nice

Organisation qui signe le marché : EPA ECOVALLEE PLAINE DU VAR

Section 6 - Résultats

Valeur de tous les contrats attribués dans cet avis : 3,876,691.18 Euro

6.1 Résultat – Identifiants des lots : LOT-0001

Au moins un lauréat a été choisi.

6.1.2 Informations sur les lauréats

Lauréat :

Chef de file du soumissionnaire : RAZEL-BEC (SOCEMAT)

Nom officiel : MAISON BATIMENT CONSTRUCTIONS

Offre :

Identifiant de l'offre : Pli 1

Identifiant du lot ou groupe de lots : LOT-0001

Valeur de l'offre : 2,639,983.39 Euro

Sous-traitance : Oui

La valeur de la sous-traitance est connue : oui

Valeur de la sous-traitance : 167,514 Euro

Le pourcentage de la sous-traitance est connu : oui

Pourcentage de la sous-traitance : 6.35

Informations relatives au marché :

Identifiant du marché : 2025-0010

Titre : "LOT N°1 : TRAVAUX DE VRD, GENIE-CIVIL ET MOBILIER URBAIN" DES "TRAVAUX 3EME SECTION DES ESPACES PUBLICS DE LA ZAC NICE MERIDIA ? SOUS-PHASE 3 : PARCS ET VOIRIES ATTENANTES"

Date de conclusion du marché : 16/06/2025

Organisation qui signe le marché : EPA ECOVALLEE PLAINE DU VAR

6.1.4 Informations statistiques

Offres ou demandes de participation reçues :

Type de soumissions reçues : Offres présentées par voie électronique

Nombre d'offres ou de demandes de participation reçues : 3

6.1 Résultat – Identifiants des lots : LOT-0002

Au moins un lauréat a été choisi.

6.1.2 Informations sur les lauréats

Lauréat :

Nom officiel : EIFFAGE ENERGIE SYSTEMES - INFRA MEDITERRANEE (ALBARES)
(EES - INFRA MEDITERR)

Offre :

Identifiant de l'offre : Pli 9

Identifiant du lot ou groupe de lots : LOT-0002

Valeur de l'offre : 213,744.39 Euro

Sous-traitance : Non

Informations relatives au marché :

Identifiant du marché : 2025-0015

Titre : "LOT N°2 : TRAVAUX D'ECLAIRAGE" DES "TRAVAUX 3EME SECTION
DES ESPACES PUBLICS DE LA ZAC NICE MERIDIA ? SOUS-PHASE 3 : PARCS
ET VOIRIES ATTENANTES"

Date de conclusion du marché : 06/08/2025

Organisation qui signe le marché : EPA ECOVALLEE PLAINE DU VAR

6.1.4 Informations statistiques

Offres ou demandes de participation reçues :

Type de soumissions reçues : Offres présentées par voie électronique

Nombre d'offres ou de demandes de participation reçues : 5

6.1 Résultat – Identifiants des lots : LOT-0003

Au moins un lauréat a été choisi.

6.1.2 Informations sur les lauréats

Lauréat :

Chef de file du soumissionnaire : TEE PAYSAGE TRAVAUX ET ENTRETIEN
PAYSAGE

Nom officiel : COMPAGNIE GENERALE DES METIERS DE L EAU (CGME)

Offre :

Identifiant de l'offre : Pli 8

Identifiant du lot ou groupe de lots : LOT-0003

Valeur de l'offre : 1,022,963.4 Euro

Sous-traitance : Non

Informations relatives au marché :

Identifiant du marché : 2025-0016

Titre : "LOT N°3 : TRAVAUX D'ESPACES VERTS - RESEAU D'ARROSAGE"
DES "TRAVAUX 3EME SECTION DES ESPACES PUBLICS DE LA ZAC NICE
MERIDIA - SOUS-PHASE 3 : PARCS ET VOIRIES ATTENANTES"

Date de conclusion du marché : 05/09/2025

Organisation qui signe le marché : EPA ECOVALLEE PLAINE DU VAR

6.1.4 Informations statistiques

Offres ou demandes de participation reçues :

Type de soumissions reçues : Offres présentées par voie électronique

Nombre d'offres ou de demandes de participation reçues : 5

Section 8 - Organisations

8.1 ORG-0001

Nom officiel : EPA ECOVALLEE PLAINE DU VAR

Numéro d'enregistrement : 50885888300012

Adresse postale : 455 promenade des anglais

Ville : Nice

Code postal : 06205

Subdivision pays (NUTS) : Alpes-Maritimes (FRL03)

Pays : France

Adresse électronique : marches@epa-plaineduvar.com

Téléphone : 0493217100

Adresse internet : <https://www.ecovallee-plaineduvar.fr/>

Profil de l'acheteur : <https://ecovallee-plaineduvar.e-marchespublics.com>

Rôles de cette organisation :

Acheteur

**Organisation qui fournit des informations complémentaires sur la procédure de
passation de marché**

Organisation qui signe le marché

8.1 ORG-0002

Nom officiel : Tribunal administratif de Nice

Numéro d'enregistrement : 17060005000026

Adresse postale : 18 avenue des fleurs CS 61039

Ville : Nice

Code postal : 06050

Subdivision pays (NUTS) : Alpes-Maritimes (FRL03)

Pays : France

Adresse électronique : greffe.ta-nice@juradm.fr

Téléphone : 04 89 97 86 00

Adresse internet : <http://nice.tribunal-administratif.fr/>

Rôles de cette organisation :

Organisation chargée des procédures de recours

Organisation qui fournit des précisions concernant l'introduction des recours

Organisation chargée des procédures de médiation

8.1 ORG-0003

Nom officiel : RAZEL-BEC (SOCEMAT)

Taille de l'opérateur économique : Grande

Numéro d'enregistrement : 56213603600885

Ville : Carros

Code postal : 06517

Subdivision pays (NUTS) : Alpes-Maritimes (FRL03)

Pays : France

Rôles de cette organisation :

Soumissionnaire

Chef de groupe

Lauréat de ces lots : LOT-0001

8.1 ORG-0004

Nom officiel : MAISON BATIMENT CONSTRUCTIONS

Taille de l'opérateur économique : Petite

Numéro d'enregistrement : 39026614600021

Ville : Gattières

Code postal : 06510

Subdivision pays (NUTS) : Alpes-Maritimes (FRL03)

Pays : France

Rôles de cette organisation :

Soumissionnaire

Lauréat de ces lots : LOT-0001

8.1 ORG-0005

Nom officiel : EIFFAGE ENERGIE SYSTEMES - INFRA MEDITERRANEE (ALBARES) (EES - INFRA MEDITERR)

Taille de l'opérateur économique : Grande

Numéro d'enregistrement : 32851809700030

Ville : Nice

Code postal : 06200

Subdivision pays (NUTS) : Alpes-Maritimes (FRL03)

Pays : France

Rôles de cette organisation :

Soumissionnaire

Lauréat de ces lots : LOT-0002

8.1 ORG-0006

Nom officiel : TEE PAYSAGE TRAVAUX ET ENTRETIEN PAYSAGE

Taille de l'opérateur économique : Petite

Numéro d'enregistrement : 82986613600023

Ville : Fréjus

Code postal : 83600

Subdivision pays (NUTS) : Var (FRL05)

Pays : France

Rôles de cette organisation :

Soumissionnaire

Chef de groupe

Lauréat de ces lots : LOT-0003

8.1 ORG-0007

Nom officiel : COMPAGNIE GENERALE DES METIERS DE L EAU (CGME)

Taille de l'opérateur économique : Petite

Numéro d'enregistrement : 38982153900035

Ville : Aubagne

Code postal : 13400

Subdivision pays (NUTS) : Bouches-du-Rhône (FRL04)

Pays : France

Rôles de cette organisation :

Soumissionnaire

Lauréat de ces lots : LOT-0003

8.1 ORG-0000

Nom officiel : DEMATIS

Numéro d'enregistrement : 45072478600030

Ville : Paris

Code postal : 75015

Subdivision pays (NUTS) : Paris (FR101)

Pays : France

Adresse électronique : contact@dematis.com

Téléphone : +33 172365548

Adresse internet : www.dematis.com

Rôles de cette organisation :

TED eSender

Informations relatives à l'avis

Identifiant/version de l'avis : 5caef486-0845-46ec-b1e1-eac7060971b4 - 01

Type de formulaire : Résultats

Type d'avis : Avis d'attribution de marché ou de concession – régime ordinaire

Date d'envoi de l'avis : 14/10/2025 à 16:30

Langues dans lesquelles l'avis en question est officiellement disponible : français

Date d'envoi du présent avis à la publication : 14/10/2025